

AFPAD

EXPRESS

NOVEMBRE 2022

Association des familles de personnes assassinées ou disparues

Spécial féminicides

FÉLICITATIONS AUX MINISTRES

L'AFPAD tient à adresser ses plus sincères félicitations au Ministre de la Justice Simon Jolin-Barrette et au Ministre de la Sécurité publique François Bonnardel pour leur nouveau poste.

C'est avec une grande attention que nous avons suivi le déroulement des élections du 3 octobre 2022. Vos nominations sont d'une importance cruciale du fait qu'il n'y a pas de plus grande responsabilité que celle d'avoir à veiller sur la protection de la population.

Nous savons que vous portez un grand respect à l'endroit des familles de personnes assassinées ou disparues et nous vous en sommes très reconnaissants.

Votre plan d'action et notre partenariat permettront la mise en place de meilleurs outils dans le but de renforcer les services tant nécessaires.

Aussi, l'AFPAD souhaite vous faire part de son enthousiasme de pouvoir compter sur votre collaboration, votre implication et votre soutien envers notre association des familles de personnes assassinées ou disparues.

En vous réitérant nos sincères félicitations, nous vous prions d'agréer, messieurs les Ministres, l'expression de notre haute considération.

Christine Carretta, PDG
Marcel Bolduc, Co-Président
L'équipe de l'AFPAD

Justice
Québec 

Sécurité publique
Québec 

- À la mémoire de Guylaine Potvin -



Après 22 ans de recherches, le meurtrier de Guylaine Potvin a finalement été retrouvé à Jonquière. C'est une nouvelle extraordinaire pour la famille Potvin, les proches ainsi que L'AFPAD!

Cette arrestation ravive sans aucun doute de douloureux souvenirs mais c'est aussi une preuve qu'il faut garder espoir.

Félicitations pour l'excellent travail des corps policiers que nous ne devons surtout pas sous-estimer. Ils travaillent parfois dans l'ombre mais ils ont nos causes à cœur. Merci d'être toujours aussi vigilant même après autant d'années.

L'AFPAD et ses membres sont de tout cœur avec la famille Potvin-Caouette.

Nous vous offrons nos sentiments les plus affectueux.

Les féminicides, un univers de crimes odieux, une réalité et un bilan qu'on ne peut plus ignorer!

Année après année, les chiffres augmentent. La recrudescence de féminicides est alarmante. La majorité des cas reconnus sont perpétrés par un partenaire actuel ou antérieur. C'est derrière le huis clos des domiciles que l'on retrouve le plus de violences et d'isolement social. Depuis la pandémie, les activités de violence faites aux femmes ont bondi. Par peur de représailles, les victimes craignent à porter plainte ce qui laisse par conséquent la chance aux agresseurs de poursuivre leur mission et de commettre beaucoup trop souvent l'irréparable.

Assez, c'est assez!

L'AFPAD identifie des facteurs de risque important au niveau individuel, relationnel, communautaire et sociétal. Cette violence extrême constitue un enjeu majeur de santé publique, de société et de criminalité qui nous affecte tous. Face à cette problématique complexe, une collaboration intersectorielle de différents acteurs devient indispensable. C'est dans cette perspective qu'une prise de conscience collective devient imminente.

Il serait primordial d'inscrire le terme "féminicide" dans le code criminel canadien.

À en voir les statistiques, il nous faut sensibiliser le grand public et nos décideurs politiques pour que l'accent soit mis sur la prévention. Ensemble, mettons en place des stratégies d'interventions préventives dans nos écoles, au travail ainsi que dans nos milieux de vie. En raison des faits, sensibilisons davantage nos corps de police, nos juges, nos médecins, nos intervenants, la population, notre système de justice et améliorons la formation socio-judiciaire. En tant que citoyens, mettons en place des stratégies de prévention et d'intervention dans les milieux familiaux, communautaires, sportifs, médiatiques et de travail.

Collectivement, nous demandons à notre gouvernement de soutenir hardiment la lutte contre les violences faites aux femmes ainsi qu'à leurs enfants dans le but d'éviter la pire. Cet engagement se doit d'être une priorité politique continue.

C'est au quotidien que l'Afpad soutien et vient en aide auprès de familles endeuillées par ces crimes crapuleux. Il n'y a pas de mot pour décrire les dommages collatéraux et la souffrance de nos familles. Nous vous demandons donc de reconnaître nos besoins et de subvenir à nos attentes.

Il est à souligner que les féminicides sont la pointe de l'iceberg!

Christine Carretta

4e MÉMOIRE SUR LES HOMICIDES FAMILIAUX

extrait du Canadian Domestic Homicide Prevention Initiative - Février 2018

Conceptualiser la violence familiale

Si les conceptualisations sur la violence familiale sont monnaie courante parmi les groupes culturels, les définitions et dynamiques varient parfois d'une culture à l'autre. Ainsi, en mettant de côté le point de vue individualiste, on observe que la violence familiale peut ne pas se limiter aux partenaires intimes, que les partenaires intimes masculins peuvent ne pas être les principaux ou les seuls responsables, et que les cas de violence familiale ou d'homicide familial peuvent compter plusieurs responsables et victimes, incluant des membres de la famille au sens large.

Il convient de reconnaître que la violence et les homicides familiaux au sein des populations immigrantes et réfugiées ne s'ancrent pas dans des cultures particulières, mais dans le patriarcat. Dans le domaine de la violence familiale au sein des populations immigrantes et réfugiées, les crimes dits « d'honneur » et ceux liés à la dot, ainsi que les mariages précoces et forcés comptent parmi les formes souvent étudiées de violence à l'encontre des femmes.^{64,65} Pourtant, ces formes de violence ne concernent pas exclusivement une culture particulière, et elles peuvent aussi toucher d'autres populations vulnérables (p. ex., les mariages forcés peuvent aussi affecter des personnes handicapées ou appartenant à la communauté LGBTQ). Si l'on en tient compte, et avec raison, des discussions sur la violence familiale, ces formes de violence doivent néanmoins être considérées comme basées sur le genre et trouvant leur origine dans le patriarcat, et non attribuables à une culture ou une religion particulière.^{42,66}

Il est fondamental de tenir compte des réalités culturelles pour évaluer et gérer les risques et pour planifier la sécurité. Par exemple, la violence familiale peut être dissimulée dans les cultures collectivistes, où les concepts d'unité familiale, d'honneur et de honte sont jugés importants.^{18,23,25,34,67-71} En modifiant notre façon de percevoir la violence et les homicides familiaux (par exemple, en passant d'un point de vue individualiste à un point de vue collectiviste), il devient possible d'améliorer les stratégies d'évaluation de risque, de gestion de risque et de planification de la sécurité au sein des populations immigrantes et réfugiées. L'identification des

formes intersectionnelles d'oppression peut également nous aider à mieux comprendre les facteurs et les dynamiques particuliers qui contribuent à accroître la vulnérabilité et les obstacles que rencontrent les immigrantes et les réfugiées victimes de violence familiale.^{28,72}

La violence fondée sur « l'honneur »

Les conceptualisations entourant les soi-disant « crimes d'honneur » et « violence fondée sur l'honneur » font l'objet de vifs débats au Canada.^{66,73-76} Pour traiter la question de la violence fondée sur l'honneur, il est nécessaire de sensibiliser les communautés et les prestataires de services, de mettre en place des stratégies d'évaluation et de gestion de risque tenant compte du contexte culturel et, enfin, de mettre l'accent sur l'harmonie familiale plutôt que sur la violence et la coercition.^{77,78} Des recommandations émises au Royaume-Uni mettent de l'avant une meilleure collaboration entre les services chargés de l'application de la loi et les services antiviolence, ainsi qu'un soutien et une planification de la sécurité suivis pour les femmes qui ne sont pas en mesure de s'extraire de situations violentes.⁷⁹

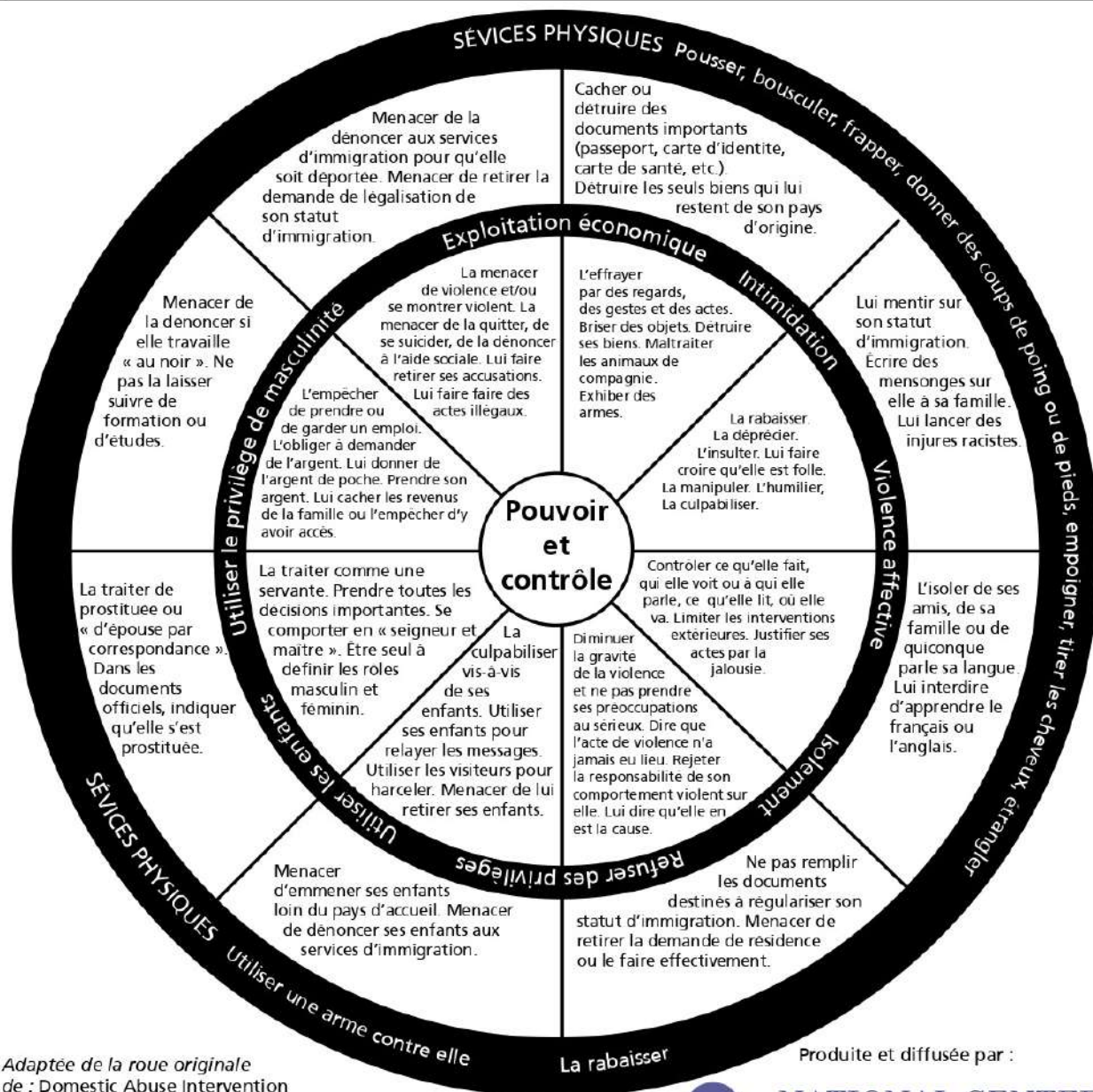


Le pouvoir et le contrôle dans les populations immigrantes et réfugiées

Les recherches soulignent la présence de plusieurs tactiques particulières en matière de pouvoir et de contrôle au sein des populations immigrantes et réfugiées.¹⁵ La Roue de pouvoir et de contrôle

concernant les immigrantes a été conçue par le National Center on Domestic and Sexual Violence (Centre national sur la violence familiale et la violence sexuelle).

ROUE DE POUVOIR ET DE CONTRÔLE CONCERNANT LES IMMIGRANTES



Adaptée de la roue originale de : Domestic Abuse Intervention Programs, 202 East Superior Street Duluth, Minnesota 55802 218.722.2781 www.theduluthmodel.org

Produite et diffusée par :



NATIONAL CENTER
on Domestic and Sexual Violence
training • consulting • advocacy
4612 Shoal Creek Blvd. • Austin, TX 78756
512.497.9020 (phone and fax) • www.ndcs.v.org

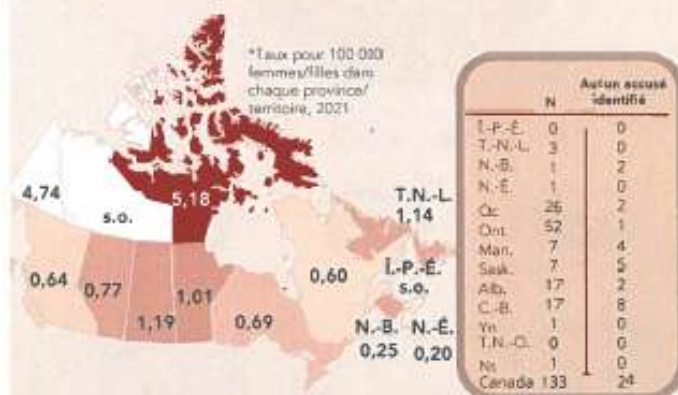


Rapport 2021 #Cestunfémicide

173 femmes et filles tuées violemment au Canada en 2021

Quand un accusé a été identifié (N=149), 133 étaient des hommes (89 %).

Taux et nombre de femmes et de filles tuées par des accusés de sexe masculin



Aperçu

Répartition géographique

T.-N.-L., Man., Sask., Alb., Yn, Nt ont des taux supérieurs à la moyenne nationale pour les meurtres de femmes et de filles impliquant des accusés de sexe masculin, Nt et Yn ayant les taux les plus élevés.

45 % des victimes ont été tuées dans des zones rurales/petites villes (N=60)

- 33 % (N=44) en milieu rural (< 10 000 habitants)
- 12 % (N=16) dans les petites villes (10 000-49 000 habitants)

Facteurs conjoncturels

47 % des femmes/filles ont été tuées dans leur domicile ou celui qu'elles partageaient avec l'accusé ; 23 % ont été tuées dans un lieu non spécifié ; 15 % ont été tuées dans un lieu public. Lorsque l'information est connue (41 %), la méthode de meurtre la plus courante est l'arme blanche (45 %), suivie de l'arme à feu (38 %).

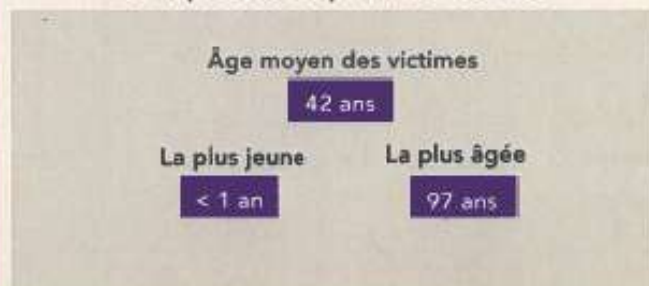
Répartition des victimes selon l'âge*

Femmes et filles tuées | Population générale

9 %	< 18	18 %
28 %	18 à 34	22 %
35 %	35 à 54	26 %
28 %	55 +	34 %

*L'âge de 9 victimes est inconnu

Les femmes âgées de 18 à 54 ans surreprésentées parmi les victimes



Relation entre la victime et l'accusé



*dont 22 % impliquaient des antécédents rapportés de violence physique ou non physique (N=10)

**dont 69 % impliquaient des accusés qui étaient les fils des victimes (N=18)

Race/ethnicité

(Selon les informations disponibles pour 71 % des victimes)



CAN_Femicide

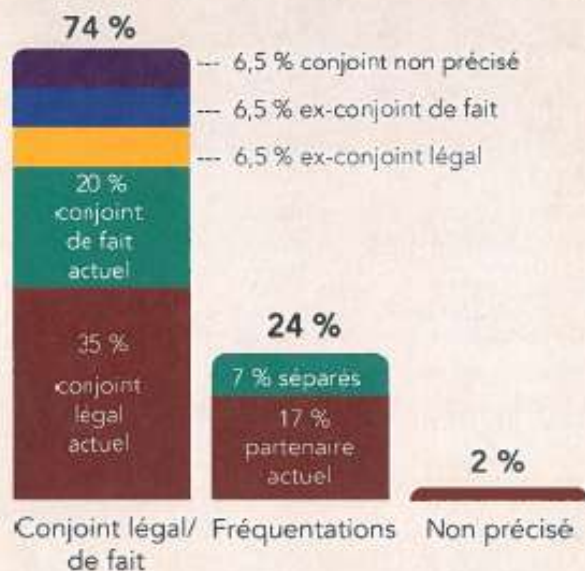
Site web : femicideincanada.ca/fr



cfoja@uoguelph.ca



Fémicide commis par un partenaire intime (N=46)



Plus de 164 enfants privés de leur mère

- 4 femmes étaient enceintes

157 accusés au total



Accusés de sexe masculin :

Âge moyen	Le plus jeune	Le plus âgé
37 ans	13 ans	82 ans

Suicide des accusés

- 15 % de tous les accusés de sexe masculin sont morts par suicide
- 24 % des hommes accusés de fémicide dans le cadre d'une relation intime sont morts par suicide

'Augmentation de 26 % des meurtres de femmes et de filles de 2019 à 2021'

Par rapport à l'année pré-pandémique 2019, sur la base des chiffres enregistrés au 31 déc. de chaque année :

23 décès de plus en 2020 (augmentation de 17 %)

36 décès de plus en 2021 (augmentation de 26 %)

Nombre de femmes et de filles tuées violemment au Canada, 2018-2021

Année	Nombre annuel (au 31 déc. de chaque année)	Augmentation annuelle du nombre au fil du temps ***	Nombre annuel actuel (au 28 février 2022)
2018	148 *	19	167
2019	137	13	150
2020	160 **	11	171
2021	173	14 ****	187 (prévu)

*Ce chiffre comprend 11 femmes tuées lors de l'attaque au canon-bélier du 23 avril 2018 à Toronto.

** Cela inclut 13 femmes tuées dans la tuerie de masse en Nouvelle-Écosse les 18 et 19 avril 2020.

*** Les chiffres augmentent au fur et à mesure que les enquêtes se terminent, que les décès suspects deviennent des homicides ou que de nouveaux décès sont enregistrés.

**** Augmentation prévue basée sur l'augmentation moyenne des trois années précédentes.



CAN_Femicide

Site web : femicideincanada.ca/fr



cfoja@uoguelph.ca

Suicide forcé, l'angle mort des violences conjugales

Texte de Nathalie Trottier

Au Québec, dans notre belle province où l'on se considère comme une société civilisée; nos mères, filles, petites-filles, soeurs, amies, collègues de travail, cousines ou voisines se font assassiner par des conjoints/ex-conjoints contrôlants aux comportements violents, c'est totalement aberrant ! Tous ces meurtres sordides auraient-ils pu être évités ?

Combien de féminicides ça va prendre pour que les choses changent ? Il y a encore trop de nombreuses situations de violences qui sont étouffées derrière tant de murs. Au moment où j'écris ces lignes, combien de femmes craignent pour leur vie et celle de leurs enfants ? Qu'elles restent dans une relation toxique car on manque de place dans les maisons d'hébergement pour les accueillir elles et leurs enfants et sans oublier qu'il y a également la crise du logement.

Qui plus est, plus souvent qu'autrement, les victimes de violences conjugales perdent leur travail, n'ont pas d'argent, sont ruinées, endettées, ont parfois perdu la garde de leur enfant, peuvent même sombrer dans l'alcoolisme, ont fait des séjours en hôpital psychiatrique pour avoir essayé de se suicider. Ce sont là quelques conséquences des violences subies. Toutes ces violences durent depuis combien de temps ? Des mois, des années, derrière la porte de leur maison aux apparences tranquilles ! Qui autour savait ? QUI ? Il faut dénoncer, c'est de notre devoir de citoyen de signaler ces violences. C'est assez la passivité du voisinage et de l'entourage, ne fermons plus les yeux ! C'est avec conviction que je crois en la force du collectif !

Les violences conjugales sont un problème sociétal. Tous ensemble, dans une unité forte et constante nous pouvons arriver à changer les choses. Est-ce utopique ? Personnellement, j'ai bon espoir et j'ose y croire ! Afin d'assurer sécurité, dignité et liberté aux victimes ; tous les acteurs du milieu gravitant autour de celles-ci doivent s'harmoniser par leurs actions pour leur venir en aide adéquatement.

Ceci étant dit, je me présente, je suis Nathalie Trottier, militante pour les droits des femmes, conférencière, formatrice, survivante et experte de vécue en matière de violence conjugale à Trajetvi (trajectoires de violence conjugale et de recherche d'aide) de l'Université de Montréal.

J'ai vécu 25 ans dans une dynamique de violence conjugale de 16 à 41 ans. Après être allée à huit reprises en maison d'hébergement, c'est en 2012 que je me suis enfin choisie.

Suicide forcé, l'angle mort des violences conjugales (2 de 6)

Cette année, je souligne mon dixième anniversaire de renaissance et je suis fier d'avoir retrouvé ma liberté et ma dignité de femme.

Depuis dix ans, j'ai choisi de faire de la violence conjugale ma mission de vie. En fait, c'est ma façon de transcender tout ce négatif en positif. Mon mandat est de démystifier cette problématique, de développer la conscience collective à dépister la violence conjugale dans le but d'ouvrir un dialogue, de soutenir, d'accompagner et d'encourager une victime à obtenir de l'aide auprès des différentes ressources. Il est primordial de mettre en lumière cette dure réalité pour arriver à lutter contre le mutisme et permettre à de nombreuses personnes de sortir de leur forteresse silencieuse.

Mon parcours n'a pas été de tout repos. J'ai vécu avec un choc post-traumatique, de l'anxiété, des crises d'angoisse, une dépression sévère ainsi que des douleurs chroniques. Néanmoins, les différentes ressources existantes, ont pour moi fait toute la différence. Il est important de savoir que la dépression toucherait plus de la moitié des femmes victimes de violence conjugale. Ces victimes feraient 5 à 8 fois plus de tentatives de suicide que le reste de la population, c'est ce qu'on appelle le suicide forcé.

Contrairement à ce que peut laisser croire ce terme, le suicide forcé ne signifie pas qu'une personne est contrainte de se donner la mort à cause d'un pistolet braqué sur sa tempe. Cet "homicide des temps modernes" est le résultat de multiples harcèlements, dénigrement, isolement, dépendance financière, violences sexuelles, psychologiques et physiques. Tout cela peut détruire la victime et la seule issue à ses yeux pour s'en sortir est alors de mettre fin à ses jours.

Cette notion est malheureusement inconnue du grand public, c'est le grand absent de la loi canadienne. Il faut reconnaître que des femmes se donnent la mort à cause des violences conjugales subies, comme un acte ultime de libération de toutes les souffrances endurées.

J'ai moi-même fait trois tentatives de suicide, mais heureusement la vie s'est prononcé autrement. De plus, malheureusement pour mes enfants, leur père s'est enlevé la vie après que je l'ai quitté. J'ai eu la chance que bien d'autres n'ont pas eu. Celle d'être épargné et de ne pas faire partie des statistiques homicide-suicide.

Poussez une victime au suicide est un féminicide. En France, depuis le 25 novembre 2020, la notion de harcèlement au sein du couple est désormais considérée comme une circonstance aggravante sur le fondement de l'article 222-33-2-1 du Code pénal et les

Suicide forcé, l'angle mort des violences conjugales (3 de 6)

peines sont portées à dix ans d'emprisonnement et à 150 000 euros d'amende lorsque le harcèlement a conduit la victime à se suicider ou à tenter de se suicider.

C'est en toute connaissance de cause que les hommes violents font courir à leur victime un risque psychique grave qui les conduit au suicide. En le caractérisant dans la loi, nous allons dire à ces femmes victimes de cette emprise : "Vous n'êtes pas à l'origine de ce qui vous arrive, vous en êtes les victimes."

FAITS SAILLANTS :

- ➔ En France, au Royaume-Uni et aux États-Unis, les suicides forcés représentent 12% des suicides en général. (Réf. France Inter)
- ➔ En 2017, 1136 femmes victimes de violences se sont suicidées dans l'Union européenne, a rapporté en décembre 2021, Le Parisien.
- ➔ En 2018, ce ne serait pas 121 femmes qui seraient mortes en France à cause des violences conjugales, mais presque le triple : 338. Un chiffre effroyable qui prend en compte les 217 femmes qui se sont suicidées, pour échapper aux violences subies.
- ➔ Au Québec, le taux d'hospitalisations pour tentative de suicide a augmenté dans les dix dernières années. Il est passé de 38,7 à 59,8 par 100 000 personnes chez les femmes.
- ➔ Plus de 3 400 hospitalisations (hommes et femmes, mais elles sont plus fréquentes chez les femmes) sont liées à une tentative de suicide chaque année, ce qui équivaut à environ 9 hospitalisations par jour.
- ➔ Au Québec, le suicide représente 1,7 % de tous les décès pour les années 2017-2019. Il est au 7e rang des causes de décès dans la province.
- ➔ En 2018, 264 femmes se sont enlevé la vie au Québec. De ce nombre, combien de victimes de violence conjugale? C'est la question que je me pose!

Pour les points 4 à 7 : réf. Institut national de santé publique du Québec. Le suicide au Québec : 1981 à 2019 — Mise à jour 2022 | INSPQ

Suicide forcé, l'angle mort des violences conjugales (4 de 6)

VOICI QUELQUES STATISTIQUES FRAPPANTES :

1 meurtre sur 6
est un homicide
conjugal au
Québec.

1 femme ou 1 fille
est tuée tous les
2 jours au
Canada

1 victime sur 5
dans un cas
d'homicide par un
partenaire intime
était séparée de
son agresseur au
moment du
meurtre.

Les femmes des
premières nations
sont 8 fois plus
susceptibles d'être
victime d'homicide
conjugal.

Le meurtre par
(ex)partenaire est la
première cause
d'homicide des filles
entre 18 et 24 ans.

Tous les 10 jours, une
femme est victime de
tentative de meurtre
dans un contexte
conjugale au Québec.

6 à 8 filicides par
année ; c'est l'acte
délibéré du parent
qui tue son enfant.

1 femme sur 4 est
victime de violence
conjugale au Qc. et
c'est probablement
plus car seulement
23% des femmes
dénoncent

Chaque année, plus
de 20 000 infractions
criminelles sont
perpétrées dans un
contexte de violence
conjugale au Qc

1/4 des crimes contre
la personne sont
commis dans un
contexte de violence
conjugale au Canada

Les conséquences
des violences
envers les femmes
coûtent plus de 12
milliards de dollars
par an à la société
canadienne

En contexte conjugal,
les femmes
composent plus de
80% des victimes

Dans le même
contexte, les femmes
représentent 100%
des victimes
d'enlèvements et
96% des victimes des
séquestrations

“Dure constatation, ces chiffres démontrent l'ampleur de la situation. Il faut avoir à coeur le bien-être de notre collectivité. Nous devons mobiliser, sensibiliser et faire en sorte qu'une prise de conscience générale s'opère. Le travail est colossal mais combien nécessaire ! Il faut briser les tabous, que la parole se libère !”

— Nathalie T

Aujourd'hui, je fais appel à vous en cette période d'incertitude et de crise. Non seulement les violences conjugales ne prennent jamais de pause, mais au courant des dernières semaines, encore une fois, tout le Québec a été ébranlé par une vague de féminicides et d'infanticides abominables qui se sont déroulés dans un très court laps de temps. C'est totalement inacceptable !

Force est de constater que les féminicides sont l'échec sanglant du patriarcat. Nous arriverons à un éveil social à la problématique des violences domestiques lorsque les stéréotypes basés sur le genre disparaîtront et que l'égalité entre les hommes et les femmes sera notre modèle sociétal, alors les violences conjugales pourront être éradiquées.

J'encourage donc l'entourage immédiat des victimes à garder une communication régulière afin de leur assurer un filet de sécurité et pour qu'elles ne se sentent pas seules, isolées et abandonnées. De savoir que vous êtes là pour elle, sans jugement, pourrait faire une grande différence. Si elle fait appel à vous c'est qu'elle a confiance en vous alors dites-lui que vous la croyez. Vous pourrez ensuite l'accompagner et la diriger vers les différentes ressources existantes: SOS violence conjugale ou encore une maison d'hébergement. Cependant, si le danger est imminent, alors n'hésitez surtout pas à composer le 911.

À toutes les victimes, sachez que vous n'êtes pas folles et que vous n'êtes pas seule ! Vous êtes de belles personnes, vous avez de la valeur et vous méritez d'être heureuse et en sécurité. Contrairement à certaines croyances populaires, vous n'êtes pas des masochistes ou des faibles. En fait, c'est tout le contraire, vous êtes de vraies guerrières.

SVP, n'attendez pas comme moi 25 ans et ne choisissez pas la voie du suicide forcé, car je vous garantis que la douleur est temporaire, que la vie vaut la peine d'être vécue. De plus, n'essayez pas de changer Monsieur, cessez de croire en ces belles paroles. Moi aussi au tout début, dans ses bras si forts, je me sentais en sécurité.

Suicide forcé : l'angle mort des violences conjugales (6 de 6)

Mais j'étais bien loin de me douter que ces mêmes bras, dans quelques années, tenteraient de m'étrangler ! Tout comme vous, la violence conjugale a pris naissance très sournoisement dans ma vie. Cette violence pernicieuse, qui s'installe tranquillement et qui croît de jour en jour. Cette violence qui manipule, qui te culpabilise, qui te fait perdre ton sens critique, ton individualité, ta personnalité, tu sais même plus QUI tu es ! Tu deviens complètement effacée jusqu'à avoir l'impression de devenir folle à lier.

Alors, je vous encourage fortement à aller chercher de l'aide auprès des différentes ressources, car la violence est inacceptable et vous n'en êtes nullement responsable ! N'oubliez pas qu'un homme contrôlant aux comportements violents (même s'il n'a jamais levé la main sur vous), est un homme IMPRÉVISIBLE ! Il est donc nécessaire et primordial d'établir des scénarios de protection. Ceux-ci vont vous aider à prévoir les gestes à faire afin d'assurer votre sécurité et celle de vos enfants. Si vous prenez la décision de quitter Monsieur, ne lui dites pas à l'avance. La rupture constitue un des moments où le risque d'homicide est le plus important.

Maintenant plus que jamais, il y a URGENCE ! Nous devons sanctionner plus vite, plus fort et davantage. Par ailleurs, dans le but d'avoir une compréhension plus fine du problème et de son ampleur, il faut développer une meilleure planification des services de prévention. D'autant plus que l'ère numérique actuelle exige le développement continu de nouvelles pratiques et de nouveaux services qui cadrent avec les changements sociétaux.

EN CONCLUSION ;

Combien de femmes se suicident à la suite des violences qu'elles ont subies ? Nous ne le savons pas.

Combien de ces meurtriers psychiques vivent en paix après avoir commis le crime parfait ? Nous ne le savons pas.

Pour le savoir, il nous faut reconnaître les suicides forcés et les considérer comme des féminicides.

SOURCES : MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ DU QUÉBEC, STATISTIQUE CANADA, ÉTUDE DE L'OBSERVATOIRE CANADIEN DU FÉMINICIDE, JOURNAL LE DEVOIR, FÉDÉRATION DES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES, LE REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE, SOS VIOLENCE CONJUGALE.

- Transit secours -



*Vous avez trouvé le courage de partir.
Nous vous prêterons main forte.*

Notre mission

Transit Secours (Shelter Movers) est une organisation à but non lucratif portée par des bénévoles qui offre un service de déménagement et d'entreposage gratuit aux femmes et enfants vivant dans un contexte de violence. Nous collaborons avec des partenaires communautaires pour aider les familles à s'orienter vers une vie sans violence.

Le problème



Chaque jour, des milliers de survivant-e-s font face à la **possibilité de perdre tous** leurs effets personnels s'ils décident de fuir l'abus.

L'isolement sociale et les difficultés économiques causés par la pandémie de la **COVID-19** ont accru de façon significative les **cas d'abus et de violence** contre les femmes au Canada.



En 2019, une femme ou une fille a été **tuée tous les 2,5 jours** au Canada, le plus souvent par un conjoint ou un membre de famille.

— Observatoire canadien du féminicide, 2020.



Chaque année, **93,000 cas** de violence conjugale sont signalés au Canada.

— Statistique Canada, 2016



Tous les ans, les Canadiens dépensent, **7,6 milliards** de dollars pour lutter contre la violence basée sur le genre.

— Justice Canada

Notre Impact



Fondé en 2016, Transit Secours est le **seul service de ce genre** au Canada. La succursale de la région de Montréal a ouvert ses portes en septembre 2020.

Alimenté par plus de **240 bénévoles** à Montréal, et des centaines d'autres dans la région du Grand Toronto, Nouvelle-Écosse, Ottawa, Vancouver et région de Waterloo.



En moyenne cette année, **13 familles** ont déménagé mensuellement.



Plus de 185 déménagements effectués dans la région de Montréal et plus de 3 585 à travers le pays.

En plus du déménagement et de l'entreposage **sans frais** nous gérons les services du personnel de sécurité, les interprètes linguistiques et les services d'accueil des animaux domestiques pour nos client-e-s



@sheltermovers

[linkedin.com/company/transitsecoursregiondemontreal/](https://www.linkedin.com/company/transitsecoursregiondemontreal/)

En savoir plus: sheltermovers.com/donnez-montreal/

Pour obtenir de l'aide : 1-855-203-6252 ext. 5

Demandes générales : info.montreal@transitsecours.com

Dernière mise à jour : 7 mars 2022

Nous sommes une organisation caritative enregistrée au niveau fédéral et régie par la Loi sur l'impôt sur le revenu n° 776372492RR0001.

- Transit secours - suite



*Vous avez trouvé le courage de partir.
Nous vous prêterons main forte.*

Notre Vision

Un pays où fuir la violence est facile, sécuritaire et sans obstacles.

Nos Services



Répondant aux besoins de différentes situations, nous offrons **trois genres de déménagements**.

Sortie d'urgence - risque élevé ;
domicile abusif vers une sécurité (par exemple, une maison d'hébergement).

Déménagement accompagné -
risque moyen/élevé ; accompagnement pour récupérer les effets personnels des client-e-s.

Réinstallation - risque faible ;
déplacement de l'entrepôt à un nouveau domicile.



L'appui des services policiers est requis lors de déménagements à **haut risque**, (ex. interdiction de contact, conditions de libération sous caution, accusations criminelles, antécédents de violence excessive), ou sur demande. Un personnel de sécurité appuie les déménagements à faible risque.

Les procédures de déménagement



Nous acceptons **les références** provenant de travailleur-se-s sociaux-le-s, du personnel d'intervention et d'autres professionnels.

Notre formulaire d'accueil et nos questions de suivi évaluent les risques d'ordre logistique, et les détails de **protection et la sécurité**.



Transit Secours **coordonne** les services de déménageurs, les chauffeurs, les véhicules, la sécurité, le stockage, l'accueil des animaux et les interprètes.

Suite au déménagement, **les commentaires** du/de la client-e et de l'équipe de déménagement, face à nos services, sont suscités.

Les services de conseil, sans frais, sont disponibles par téléphone 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 avec LifeWorks.



 @sheltermovers

 [linkedin.com/company/transitsecoursregiondemontreal/](https://www.linkedin.com/company/transitsecoursregiondemontreal/)

En savoir plus: sheltermovers.com/donnez-montreal/

Pour obtenir de l'aide : 1-855-203-6252 ext. 5

Demandes générales : info.montreal@transitsecours.com

Dernière mise à jour : 7 mars 2022

Nous sommes une organisation caritative enregistrée au niveau fédéral et régie par la Loi sur l'impôt sur le revenu n° 776372492RR0001.



Conférence sur le traitement des dossiers d'identification et de personnes disparues par odontologie et ADN



Cette conférence fut une grande réussite.

L'inscription rapide d'un grand nombre de participants (membres proches de victimes, Cavac Montréal et Laval et policiers) fut une véritable réussite. Cette conférence en date du 20 octobre 2022, donnée par des biologistes judiciaires d'une durée de deux heures, aura permis aux participants d'acquérir des connaissances spécifiques en matière d'ADN et d'identification. Il est à noter que l'un des objectifs était de répondre aux interrogations des familles et que l'interaction fut le cœur de la communication!

Voici ce que certains avaient à témoigner parce qu'ils sont à la recherche de la vérité

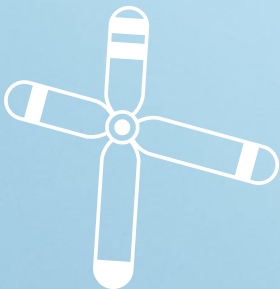
- « La pertinence de cet atelier fut remarquable et surtout très professionnelle. »
- « J'ai écouté un contenu riche d'information en identification d'ADN. »
- « Apprendre sur les différentes expertises nécessaires à l'identification d'un corps ou la recherche d'une personne disparue fut captivant. »
- « J'ai compris beaucoup de choses que je ne connaissais pas et c'est fascinant! »
- « L'identification par les fichiers ADN, des démarches surprenantes. »
- « Les différentes démarches sur l'identification formelle des victimes m'ont épatée! »
- »
- « Des concepts théoriques facilement vulgarisés, j'ai adoré! »
- « Les explications obtenues sur les résultats d'ADN étaient très intéressantes. »
- « Des échanges interactifs et des périodes de questions continues ont enrichi la communication.»
- « Très instructif, bien organisé, il me tarde au prochain! »

Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML) a été fondé à Montréal en 1914. Il est aujourd'hui sous la responsabilité du ministère de la Sécurité publique et il est un laboratoire de renommée internationale. Son principal objectif est d'offrir les meilleures expertises en sciences judiciaires et en médecine légale basées sur l'innovation et les technologies de pointe.

Le travail dans l'ombre des professionnels et des techniciens vise à produire des expertises scientifiques et à témoigner devant les tribunaux afin d'éclairer

les juges et jurés lors de poursuites criminelles et civiles.

Inscrire leur rôle pour les recherches de personnes disparues.



- Un mot de Diane Baignée -

Chaque personne est unique. Chaque deuil que vous vivez et vivrez, peu importe sa nature, poursuivra sa propre trajectoire, assurera son propre déroulement. En conséquence, les réactions suscitées par la perte ainsi que le processus de reconstruction qui s'ensuivra, seront eux aussi uniques. Il n'existe donc pas qu'« une seule et unique » recette miracle pour faire face au deuil.

Autrement, la perte d'un être cher, notamment lorsqu'elle survient dans un contexte tragique, demande au processus de deuil une attention bienveillante et soutenue, de l'auto-compassion, du temps, tout le temps nécessaire pour s'apaiser. On ne cherchera plus à « faire son deuil » et le classer dans un temps donné. Non. On tentera plutôt de le comprendre, de l'accueillir et de soulager les états perturbateurs qui se manifestent. Généralement, ceux-ci se pointeront sans s'annoncer et par intermittences. Les états des deuils difficiles seront généralement présents tout au long de votre vie. Il convient d'en faire des alliés plutôt que des adversaires.

Dans le cadre de la semaine des victimes, j'ai eu le bonheur d'animer sept ateliers interactifs sur le deuil. Lors de ces rencontres, de nouveaux paramètres du deuil ont été présentés et tout un chacun a enrichi la discussion par des réflexions liées à des expériences uniques et personnelles. Ce fut un moment exclusif et très enrichissant.

Pour en savoir plus sur cette approche du deuil, vous pouvez consulter le livre que j'ai écrit sur le sujet et qui s'intitule « Jasette amicale avec le deuil ».

Diane Baignée



Détentrice d'une maîtrise en arts, en travail social, spécialisée en gérontologie sociale. Elle a œuvré au sein du réseau de la santé et des services sociaux pendant 25 années. Aujourd'hui, auteure, conférencière et thérapeute, elle donne des conférences sur le deuil et sur le « bien vieillir ».

- SOURCE : dianebaignee.com



- Lancement du livre « Tordue » de Sylvie Dufour -

C'est devant environ 75 invités que l'AFPAD a répondu présent au lancement du livre « Tordue » d'une de nos membres Sylvie Dufour



Des mots pour atténuer les maux... Ou l'écriture de mon livre : Tordue! L'histoire du meurtre de ma mère

Permettez-moi de me présenter, Sylvie Dufour, je suis la fille de Lucille, assassinée le jeudi 1er septembre 1988 et je suis celle qui a fait cette macabre découverte dans notre résidence familiale. Nul besoin de vous dire à quel point ce fut un choc pour ma famille et moi, alors que mes parents vivaient toujours ensemble et filaient le parfait Bonheur!

Je suis membre de l'AFPAD et je suis ambassadrice de la région de Lanaudière pour les déjeuners-causeries de l'AFPAD, depuis 2010.

MON ENVIE D'ÉCRITURE

D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours beaucoup écrit. Aussitôt que j'ai pu tenir un crayon dans ma main, j'ai voulu savoir écrire. À la maternelle, je n'avais pas le même intérêt pour le dessin ou les bricolages que mes compagnons de classe. Moi, je voulais apprendre à lire et à écrire.

Adolescente, j'entretenais des correspondances régulières avec plusieurs de mes cousines et amies qui habitaient au loin. À cette époque, on s'envoyait encore des lettres par la poste et recevoir leur réponse était un réel plaisir. C'était bien avant l'avènement des réseaux sociaux. J'écrivais tous les jours, sur tous les sujets, j'écrivais ce qui me passait par la tête, j'écrivais beaucoup. J'avais une facilité à communiquer mes idées et j'étais fascinée par les mots. J'ai même hésité entre le métier de secrétaire – que je voulais pratiquer depuis que mon grand-père qui m'avait donné cette vieille machine à écrire de marque Royal – ou bien enseigner le français et transmettre ma passion de notre belle langue française. J'ai tout de même opté ma première idée.

J'ai toujours trouvé que l'écriture est thérapeutique; elle agit comme soupape et permet d'extérioriser nos sentiments, quels qu'ils soient : nos pensées intimes, nos joies, nos peines, nos colères, nos envies, nos bonheurs. Bref, écrire est libérateur!

L'écriture étant un exutoire, j'ai tenté plusieurs fois de raconter l'histoire tragique du meurtre de ma mère, sans toutefois y parvenir.

- Lancement du livre « Tordue » de Sylvie Dufour -

Au fil des ans, j'allais apprendre de nouveaux faits – tous plus inusités les uns que les autres – sur les acteurs ayant gravité autour de cette histoire des plus tordues, me donnant des raisons supplémentaires de vouloir en faire le récit. Malgré mon incapacité à mettre en forme mes mots à ce moment-là, je n'ai jamais abandonné l'idée de prouver au monde entier que, contrairement aux dires de son assassin (qui prétendait être son amant) et en dépit de « sa » version des faits largement étalée dans tous les journaux à scandales policiers, ma mère n'était pas coupable de son propre meurtre!

Je m'étais investie de la mission de faire éclater la vérité au grand jour et de rendre justice à cette femme qui ne méritait pas de mourir ainsi et, pour le faire, je m'appuierais sur des preuves concrètes colligées au fil des années.

L'ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : une phrase

J'ai retracé, en 2019, le policier m'ayant interviewé lors du meurtre de ma mère, qui, depuis, est devenu un ami et l'invité surprise de mon lancement. J'avais besoin de le remercier pour l'humanité dont il a fait preuve lors du meurtre de ma mère. Nous avons échangé plusieurs courriels, puis nous avons convenu de nous rencontrer. Je lui ai fait part de mes hypothèses qu'il croyait, lui aussi, plausibles.

Il a été l'élément déclencheur de mon écriture lorsqu'il m'a dit une phrase à jamais gravée dans ma mémoire : « Chaque vie mérite d'être racontée ». Il avait tellement raison!

Durant trois (3) mois, à raison de 28 h (et parfois même jusqu'à 40 heures) par semaine, j'ai écrit, écrit et encore écrit. Contrairement à toutes les fois précédentes où j'ai tenté de coucher sur papier cette histoire, j'ai ENFIN réussi!

Écrire a été vraiment thérapeutique pour moi. J'ai ri en me rappelant quelques anecdotes joyeuses, pleuré en me remémorant les plus pénibles souvenirs... j'ai ri et pleuré autant en écrivant qu'en relisant l'épreuve papier de livre soumise par l'imprimerie avec l'impression.

Au travers des pages, je me suis adressée directement au meurtrier de ma mère, ce que je n'avais pas pu faire en Cour, faute de procès devant jury en raison d'un plaidoyer de culpabilité. Je lui ai (presque!) dit le fond de ma pensée. Cela m'a fait le plus grand bien! Y avez-vous déjà pensé? Essayez-le... c'est tellement libérateur!

Bonne lecture et au plaisir de lire vos commentaires concernant mon livre!

Sylvie Dufour, auteure de

TORDUE! L'histoire du meurtre de ma mère



“

L'écrivain Claudel a dit « Il y a une chose plus triste à perdre que la vie, c'est la raison de vivre ».
 Comment trouver un sens à la perte d'un enfant ?
 À ce vide immense et à ce deuil impossible à faire ?
 Comment, dans ces semaines qui précèdent les festivités de Noël et du Nouvel An, renouer avec la joie, le partage, malgré l'absence d'un membre de la famille ?
 Comment accueillir et gérer ce coup terrible du Destin ?
 Voilà quelques unes des pistes que nous explorerons ensemble lors de L'atelier d'écriture qui se veut aussi un Groupe de paroles.
 Je vous y convie, de tout cœur, en espérant vous redonner le goût de VIVRE.

Louise Portal

”

ATELIERS D'ÉCRITURE AVEC LOUISE PORTAL

EN COLLABORATION AVEC L'AFPAD

THÈME : Le deuil d'un enfant et l'absence durant la période des fêtes.

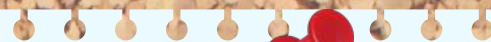
10 NOVEMBRE & 15 DÉCEMBRE
 19H00 à 20h30
 EN VIRTUEL



Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues

INSCRIPTION

andree.champagne@afpad.ca



Ateliers
 novembre et
 décembre



Conférence : Les filicides avec Suzanne Léveillé

Suzanne Léveillé, psychologue et professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières offrira une conférence virtuelle

le 25 novembre 2022 de 19h à 21h.

Pour inscription : administration@afpad.ca



Soyez à l'affût pour nos prochains ateliers en 2023 !

- Où vont vos dons -

Grâce à votre soutien, financier nous ...

**TRANSMETTONS, ACCOMPAGNONS, ACCUEILLONS, RASSEMBLONS ET AIDONS
VOILÀ NOTRE MISSION**

Depuis 2005, notre association console des mamans, des papas, des enfants et des grands-parents touchés par un homicide ou une disparition criminelle. Nos intervenants ont entendu des témoignages si émouvants que les mots ne suffisent pas à traduire l'intensité de la douleur.

Quand de tels drames surviennent, nous ne savons pas quoi faire. Pourquoi ne pas donner à l'AFPAD?

L'AFPAD a grandement besoin de vos dons pour sa survie. Ceux-ci serviront directement à aider ses membres : un soutien financier pour de l'aide psychologique, juridique, notariale, etc. Pour offrir des conférences et ateliers sur des thèmes variés (deuil, santé physique et mentale, art-thérapie, processus judiciaire, etc.)

Pour faire un don en ligne : cliquez ici

ou par chèque au nom de : AFPAD

Notre adresse : 1686, boul. des Laurentides, bur. 203, Laval (Québec) H7M 2P4

Un reçu d'impôt annuel est remis à tous les donateurs pour un montant minimal de 20 \$. Notre numéro d'enregistrement auprès de l'Agence du revenu du Canada : 830461141RR0001

Nous tenons à remercier tout nos donateurs de l'année 2021-2022

Dons gouvernementaux

Le Premier Ministre - Monsieur François Legault

Ministre de la Justice - Monsieur Simon Jolin-Barrette

Ministre de la famille - Monsieur Mathieu Lacombe

Conseil du trésor - Madame Sonia LeBel

Dons d'entreprises

Chaque détail compte™ | Dignité™



Dons de particuliers

Nous remercions sincèrement tous les donateurs pour leur grande générosité !

Merci !